



FRA

2021-2023

**DOCUMENT DE
PROGRAMMATION
*MODIFICATION NO:1***



SECTION 3



PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2021

B 1.1 Modération des contenus en ligne – harcèlement, discours de haine et (incitation à) la violence encontre de groupes spécifiques

Programme stratégique: *Sociétés justes, numériques et sûres*
 Domaine d'activité: *Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel*

PRIORITÉ 1

Date de début: 01/01/2021

STATUT: **NOUVEAU**

TYPE: pluriannuel

Pertinence POLITIQUE et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Le harcèlement, les discours haineux et (l'incitation à) la violence sont devenus une réalité du quotidien de plusieurs groupes de population sur l'internet – en particulier les femmes ainsi que les minorités ethniques et religieuses. Les grandes entreprises qui gèrent les principales plateformes en ligne s'emploient à modérer les contenus en ligne. Jusqu'à présent, les recherches sur l'utilisation de l'IA à l'appui de la modération des contenus en ligne ne se sont pas avérées concluantes quant à son incidence. Compte tenu de l'omniprésence de la haine en ligne et des difficultés rencontrées pour la contrôler tout en garantissant le droit à la liberté d'expression en ligne, il est crucial de produire des données empiriques et une analyse relatives à la haine en ligne afin de contribuer à l'élaboration de politiques respectant les droits fondamentaux en la matière. La haine en ligne a des implications majeures pour le droit à la dignité et à l'accès à la justice pour les internautes. Il ressort par exemple de l'enquête de la FRA intitulée «Violence à l'égard des femmes» que le cyberharcèlement et la traque furtive en ligne constituent des problèmes majeurs pour bon nombre de femmes dans l'UE. Jusqu'à présent, la Commission européenne a adopté une approche d'autoréglementation de la modération des contenus en ligne en publiant le code de conduite de l'UE pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne et en assurant le suivi. La Commission a fait part de son intention d'éventuellement réglementer davantage dans ce domaine. Dans son programme pour l'Europe, la Présidente de la Commission a annoncé qu'une nouvelle législation sur les services numériques renforcera les règles en matière de responsabilité et de sécurité pour les plateformes numériques. Ce projet permettra de recueillir des données et de réaliser une analyse concernant la situation du harcèlement et des menaces de violence à l'égard des minorités ethniques et des femmes en ligne. Il abordera le rapport entre l'ethnicité et le genre dans la haine en ligne.

Le projet servira de cadre à une analyse des incidents de harcèlement et de discours haineux survenant en ligne au moyen d'une collecte de données issues d'un échantillon de canaux de médias sociaux. La FRA mettra au point une méthode permettant de rechercher de manière systématique des termes prédéfinis dans des pays sélectionnés. Les contenus en ligne (à savoir les publications ou les commentaires) qui n'ont pas été supprimés seront analysés et évalués. Les données souligneront l'étendue et la nature du harcèlement et d'autres formes de haine sur diverses plateformes en ligne et dans différentes langues dans l'UE, en mettant l'accent sur leurs répercussions sur des groupes spécifiques. Le projet démontrera dans quelle mesure et de quelle manière les femmes et les minorités ethniques/religieuses pâtissent de la haine en ligne. Les résultats du projet contribueront à comprendre la mesure dans laquelle certaines personnes sont empêchées de prendre part à la communication en ligne parce qu'elles font l'objet de harcèlement, de discours haineux ou de violence (ou d'incitation à la violence) en ligne. Outre la collecte de données en ligne, des recherches qualitatives seront effectuées (entretiens et/ou groupes de réflexion) afin de compléter les résultats.

Les travaux menés par la FRA en 2019-2020 sur l'IA ont servi de base pour évaluer la faisabilité d'une collecte de données en ligne et alimentent les discussions sur les possibilités et les limitations de l'utilisation de l'IA dans le cadre de la modération des contenus en ligne. Les résultats du projet peuvent s'avérer utiles à la Commission: ils lui fourniront des éléments de preuve permettant d'évaluer la teneur et la nature du harcèlement, de la haine et de (l'incitation à) la violence dans le but d'éclairer l'élaboration continue de solutions réglementaires et non réglementaires à la modération des contenus en ligne.

Sur la base d'une évaluation de la faisabilité et de consultations menées auprès des parties prenantes en 2020, le groupe de victimes, la portée et la méthode détaillée seront affinés. En fonction des résultats, le champ d'application du projet pourrait être étendu à d'autres groupes confrontés à des discours de haine, tels que les personnes LGBTI ou les personnes handicapées. La phase préparatoire du projet sera abordée par les experts et les principales parties prenantes qui collaborent dans l'UE au sujet de l'application du code de conduite de l'UE pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne. Ce projet assurera une collaboration avec les Nations Unies, en particulier avec les rapporteurs spéciaux concernés, le Conseil de l'Europe ainsi que les agences de l'UE pertinentes. Les aspects éthiques de ce projet seront débattus lors de la phase préparatoire.

OBJECTIFS DU PROJET

- Recueillir des données sur le harcèlement, les discours haineux et (l'incitation à) la violence en ligne dans une sélection d'États membres de l'UE afin de mieux comprendre la haine en ligne existante
- Mieux comprendre les implications des discours haineux en ligne sur les droits fondamentaux;
- Contribuer à l'élaboration actuelle de politiques relatives à la modération des contenus en ligne afin de prévenir les incidences négatives sur les droits fondamentaux des individus
- Contribuer à la mise au point de méthodes de collecte de données en ligne sur des thèmes ayant trait aux droits fondamentaux

LIEN AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FRA

Ce projet est lié aux priorités stratégiques 1 à 2 de la FRA.

PLAN DE PROJET POUR 2021

ACTIVITÉS

- Collecte de données à partir de certains portails en ligne et analyse des données;
- Recherche de fond sur les politiques et les lois régissant les contenus en ligne;

RÉALISATIONS

- Les données collectées dans un certain nombre d'États membres;
- Rapports des réunions de parties prenantes/d'experts

GROUPES CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES

➤ Réunions de parties prenantes/d'experts.

Commission européenne (DG JUST et DG CNECT), EIGE, Conseil de l'Europe, Nations Unies, OSCE, société civile, grandes entreprises en ligne

RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021

Les ressources humaines		Ressources financières	1 ^{ère} priorité	2 ^e priorité	3 ^{ème} priorité
		<i>Recherche et données</i>	300,000	—	—
<i>Agents temporaires</i>	0.25	<i>Assistance technique & Renforcement des capacités</i>	—	—	—
<i>Les agents contractuels</i>	1.20	<i>Coopération institutionnelle & Réseaux</i>	—	—	—
<i>END</i>	0.10	<i>Communications & Événements</i>	—	—	—
Total	1.55	Total	300,000	—	

B 1.2 Renforcement des capacités et assistance technique pour prévenir le profilage illicite

Programme stratégique B: **SOCIÉTÉS JUSTES, NUMÉRIQUES ET SÛRES**

Domaine d'activité 1: **Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel**

PRIORITÉ 1

Date de début:
01/01/2016

STATUT:
en cours

TYPE: pluriannuel

Pertinence POLITIQUE et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Les résultats de l'enquête de la FRA révèlent des expériences de profilage illégal par des minorités, des Roms, des Juifs, des musulmans, des personnes LGBTI et des personnes d'origine africaine. Une relation fondée sur la confiance entre la police et l'ensemble de la population dans sa diversité peut contribuer à accroître le signalement de la criminalité par les victimes à la police. En conséquence, la police peut mieux protéger les victimes, ce qui contribue en fin de compte à parvenir à une société juste et solidaire avec moins de tensions. Afin de soutenir la sensibilisation de la police aux droits fondamentaux, la FRA a mis au point des outils pratiques de renforcement des capacités, tels que l'outil «Formation policière fondée sur les droits fondamentaux», deux guides sur la prévention du profilage illicite et un recueil de pratiques pour lutter contre les crimes de haine. En 2019-2020, la FRA a contribué au renforcement des capacités des agents de police par l'intermédiaire des webinaires du CEPOL, a organisé des ateliers pour les organismes de promotion de l'égalité et une conférence en coopération avec le réseau des autorités indépendantes chargées des plaintes de police (IPCAN). Elle a également contribué à soutenir les organisations de la société civile, telles que l'Open Society Institute (OSI), dans leurs activités afin d'intensifier efficacement les efforts de lutte contre le profilage illicite.

La FRA poursuivra son dialogue avec les parties prenantes concernées aux niveaux national, européen et international, ainsi qu'avec les organisations de la société civile. La FRA poursuivra également ses travaux avec le CEPOL et d'autres agences JAI, telles qu'Europol et Frontex, dans le cadre de la prévention du profilage illicite, y compris dans le cadre du traitement de données à grande échelle. Les nouvelles technologies, telles que les bases de données à grande échelle, le profilage algorithmique et autre fondé sur l'intelligence artificielle, peuvent entraîner de nouveaux risques de discrimination et de protection des données, à moins que des garanties appropriées ne soient mises en place.

La FRA étudiera également la possibilité de soutenir la mise en œuvre du plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025 par l'élaboration d'une compilation des bonnes pratiques visant à promouvoir une police équitable. Cela fait suite au plan d'action qui invite la FRA à «[...] collecter et diffuser les bonnes pratiques favorisant un maintien de l'ordre équitable, en s'appuyant sur son manuel de formation et son guide sur la prévention du profilage illicite».

OBJECTIFS DU PROJET

- Contribuer à la sensibilisation et à la compréhension du cadre juridique européen qui s'applique à l'utilisation du profilage par les agents des services répressifs et les gardes-frontières au niveau national, y compris dans le cadre du plan d'action de l'UE contre le racisme.
- Renforcer la coopération avec les autorités des États membres ainsi qu'Europol, Frontex et le CEPOL afin de soutenir leurs capacités à prévenir le profilage illicite.
- Favoriser une police équitable en s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes.

LIEN AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FRA

Ce projet est lié à toutes les priorités stratégiques de la FRA.

PLAN DE PROJET POUR 2021

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les activités de renforcement des capacités, telles que les webinaires du CEPOL, les ateliers nationaux avec les organismes de traitement des plaintes de la police, les INDH/organismes de promotion de l'égalité; ➤ Participation aux réunions et événements; ➤ Nouer le dialogue avec le HCDH, le CERD des Nations unies et le Conseil de l'Europe, par exemple l'APCE, ainsi qu'avec les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes; ➤ Traduction, publication et diffusion du guide dans certaines langues de l'UE; ➤ Évaluer les pratiques existantes en faveur d'une police équitable grâce à la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Séminaires, ateliers et formations sur la prévention du profilage illicite; ➤ Réunions avec des parties prenantes et des experts ➤ Traductions du guide visant à prévenir le profilage illicite; ➤ Une compilation des bonnes pratiques favorisant un maintien de l'ordre équitable.
	GROUPES CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les acteurs des États membres qui prennent des mesures pour se conformer au plan d'action de l'UE contre le racisme pour la période 2020-2025 sur des questions de police équitables; ➤ Les institutions nationales de défense des droits de l'homme et les organismes de promotion de l'égalité; les organisations de la société civile engagées dans ce domaine, telles que l'Open Society Institute; ➤ Les organismes nationaux de promotion de l'égalité et les organisations en réseau telles que IPCAN et EQUINET; ➤ Agences JAI; ➤ Les services répressifs et les autorités frontalières, les services de police et les organismes de formation aux frontières; ➤ Commission LIBE du PE, Conseil de l'Europe, Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD); Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;

RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021

Les ressources humaines		Ressources financières	1 ^{ère} priorité	2 ^e priorité	3 ^{ème} priorité
		<i>Recherche et données</i>	400,000	—	—
<i>Agents temporaires</i>	0.70	<i>Assistance technique & Renforcement des capacités</i>	35,000	—	—
<i>Les agents contractuels</i>	0.45	<i>Coopération institutionnelle & Réseaux</i>	—	—	—
<i>END</i>	—	<i>Communications & Événements</i>	—	—	—
Total	1.15	Total	435,000	—	—

Domaine d'activité 1: Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants

C 1.2 – Collecter de données pour la préparation et la gestion des crises de l'UE

Programme stratégique C: MIGRATION ET ASILE Domaine d'activité 1: Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants	PRIORITÉ	Date de début: 28/09/2015	STATUT: en cours	TYPE: pluriannuel
---	-----------------	---------------------------	------------------	-------------------

Pertinence POLITIQUE et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En septembre 2020, la Commission européenne a mis en place un nouveau mécanisme pour mieux suivre et anticiper les mouvements migratoires et pour améliorer le partage d'informations afin de faciliter une réaction coordonnée en temps de crise. À cette fin, la recommandation de la Commission relative au plan de préparation aux crises et à la préparation aux migrations établit un réseau associant les institutions de l'UE, les États membres et les agences JAI compétentes, y compris la FRA. Tous devraient désigner un point de contact pour la mise en œuvre du réseau et contribuer, en temps utile et de manière adéquate, au nouveau mécanisme. Sur la base des informations reçues, la Commission européenne rédigera régulièrement des rapports de situation et d'alerte rapide. Le réseau tiendra sa première réunion à l'automne 2020.

Dans la gestion de l'asile et des migrations, l'UE est confrontée à d'importants défis en matière de droits fondamentaux. Ces éléments doivent être dûment pris en compte dans la connaissance de la situation et dans les rapports d'alerte rapide, de manière à faciliter une réaction conforme à la charte de l'UE. Grâce à ce projet, la FRA fournira au nouveau mécanisme d'alerte précoce et de crise des données et des informations relatives aux droits fondamentaux. De cette manière, la FRA s'attend à ce que les rapports réguliers de la Commission reflètent correctement les droits fondamentaux. Lors de la conception de la méthodologie pour la collecte des données, la FRA tiendra compte des enseignements tirés lors de l'élaboration des aperçus périodiques de la migration. Depuis septembre 2015, la FRA collecte des données auprès des États membres de l'UE fortement touchés par l'évolution de la situation migratoire et, plus récemment, de Macédoine du Nord et de Serbie. Sur la base de cette collecte de données, la FRA a publié des mises à jour périodiques, d'abord sur une base hebdomadaire, puis sur une base mensuelle et enfin sur une base trimestrielle. Ces publications périodiques en ligne ont fourni des aperçus actualisés des défis juridiques et pratiques en matière de droits fondamentaux au niveau national dans les domaines de l'asile, de la gestion des frontières et du retour. En vertu du règlement sur l'asile et la gestion des migrations proposé en septembre 2020, la Commission utiliserait ces aperçus réguliers pour évaluer la situation migratoire dans un État membre. Par conséquent, lors de la mise en œuvre de ce projet, et dans le plein respect du caractère confidentiel du mécanisme d'alerte précoce et de crise, la FRA étudiera également les moyens de mettre régulièrement à la disposition du public des informations non sensibles.

OBJECTIFS DU PROJET

- Fournir au nouveau mécanisme de préparation et de gestion des crises de l'UE des preuves solides et actualisées des préoccupations en matière de droits fondamentaux liées à la gestion des frontières, à l'asile, à l'accueil, à la protection des enfants, à la rétention des migrants, au retour, aux discours haineux et aux crimes violents.

LIEN AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FRA

Ce projet est lié aux priorités stratégiques 1, 3 et 4 de la FRA.

PLAN DE PROJET POUR 2021

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecter et analyser des données; ➤ Rédiger et partager des rapports avec le réseau; ➤ Extraire des données non sensibles en vue d'une éventuelle publication. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partage de l'expertise en matière de droits fondamentaux lors des réunions du réseau ➤ Partage régulier de données et d'informations avec le réseau ➤ Trois publications annuelles en ligne d'informations non sensibles.
	GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Institutions de l'UE, États membres et agences JAI ➤ Organisations internationales

RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021

Les ressources humaines		Ressources financières	1 ^{ere} priorité	2 ^e priorité	3 ^e priorité
		Recherche et données	—	—	—
Agents temporaires	0.85	Assistance technique & Renforcement des capacités	250,000	—	—
Les contractuels agents	0.95	Coopération institutionnelle & Réseaux	—	—	—
END	—	Communications & Événements	90,000	—	—
Total	1.80	Total	340,000	—	—

Domaine d'activité: Communication des droits dans tous les domaines du cadre pluriannuel

E 1.4 Forum 2021 de la FRA sur les droits fondamentaux

Programme stratégique E: **COMMUNIQUER SUR LES DROITS**
 Domaine d'activité: **Communication des droits dans tous les domaines du cadre pluriannuel**

PRIORITÉ 1

Date de début: 01/01/2021

STATUT : en cours

TYPE: pluriannuel

Pertinence POLITIQUE et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

L'Agence organisera en 2021, pour la troisième fois, son Forum des droits fondamentaux en tant qu'événement hybride de deux jours dont l'objectif principal est d'améliorer la situation des droits de l'homme et de donner des moyens d'action à l'architecture des droits de l'homme. Le Forum est un espace unique de dialogue sur les défis pressants en matière de droits de l'homme dans l'UE. Cette manifestation rassemblera divers points de vue, réunissant des penseurs, des décideurs et des créateurs. Ils se réuniront à Vienne et dans plusieurs plateformes de liaison de l'Europe pour prendre part à de nouvelles conversations et façonneront des programmes essentiels en matière de droits de l'homme. Les pôles atteindront ceux qui ne pourront pas participer au forum de Vienne, auquel participeront jusqu'à un maximum de 250 participants allant de professionnels de terrain, dont un rôle important pour les jeunes, à des responsables politiques européens et des législateurs européens (à la suite des restrictions liées à la pandémie de COVID-19).

Les discussions qui se tiendront au forum contribueront aux grands débats concernant les priorités et les initiatives stratégiques de l'UE ayant une incidence sur les droits de l'homme. Le forum fera participer divers publics et encouragera le partage d'idées en vue d'un échange de vues et d'expériences décisif. Ainsi, il incite à passer à l'action en abordant de front, par un dialogue public intense, les défis majeurs en matière de droits de l'homme et en encourageant une coopération et une mise en réseau plus étroites entre les institutions et organismes de défense des droits de l'homme, la société civile et les partenaires sociaux. Le Forum créera des possibilités de mise en réseau et de renforcement des partenariats entre les titulaires de droits, en particulier les jeunes, leurs diverses communautés et les institutions de l'UE. Le forum alimentera la conférence de l'Union européenne sur l'avenir de l'Europe, afin d'y inclure une dimension des droits fondamentaux.

Le contenu du forum sera développé en 2020 par la consultation des parties prenantes institutionnelles concernées aux niveaux international, européen et de l'UE, ainsi que de la société civile. Aux fins de la création du forum, l'agence veillera à placer les questions liées au genre, à l'enfance, à la jeunesse et aux personnes handicapées au cœur des préoccupations. Les discussions et les résultats du forum seront communiqués à l'aide de tous les outils de communication de la FRA (en ligne et en version papier).

OBJECTIFS DU PROJET

- Contribuer à améliorer la situation des droits de l'homme et à renforcer leur architecture au sein de l'UE
- Susciter des débats innovants et axés sur la recherche de solutions parmi les titulaires d'obligations, les titulaires de droits ainsi que d'autres acteurs au niveau de l'UE et aux niveaux national, européen et mondial
- Proposer un forum pour la mise en réseau et pour le partage d'idées et de pratiques prometteuses
- Faciliter l'interaction entre les parties prenantes de la FRA et explorer de nouveaux moyens innovants de poursuivre le dialogue avec elles.

LIEN AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FRA

Ce projet est lié aux priorités stratégiques 1, 2, 4 et 5 de la FRA.

PLAN DE PROJET POUR 2021

ACTIVITÉS

- La mise en œuvre du Forum des droits fondamentaux 2021 en tant qu'événement hybride à Vienne, avec de nombreuses sessions et plateformes parallèles en ligne;
- L'organisation de 3 dialogues sur les droits fondamentaux afin d'alimenter les discussions au sein du forum;
- Activités de communication stratégique visant à maximiser la portée et l'engagement auprès des parties prenantes et des publics cibles;

RÉALISATIONS

- Événement hybride de 2 jours: Forum des droits fondamentaux;
- 5 pôles dans toute l'Europe
- Les enregistrements et les vidéos de mise en évidence seront disponibles en ligne.
- Déclaration du président du Forum des droits fondamentaux

GROUPES CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES

- Organisations internationales et intergouvernementales de défense des droits de l'homme
- Décideurs politiques (de l'UE, nationaux, régionaux, locaux)
- Législateurs (de l'UE et nationaux)
- Organismes de défense des droits de l'homme (INDH, organismes de promotion de l'égalité)
- Experts des droits de l'homme et groupes de réflexion
- Organisations de la société civile, y compris les ONG religieuses et confessionnelles, ainsi que les arts;
- Secteur des services et organisations et réseaux de soutien aux victimes
- Secteur des entreprises et industries, y compris les organisations de partenaires sociaux;

RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021

Les ressources humaines			Ressources financières	1 ^{ere} priorité	2 ^e priorité	3 ^{ème} priorité
				<i>Recherche et données</i>	—	—
<i>Agents temporaires</i>	2.10		<i>Assistance technique & Renforcement des capacités</i>	—	—	—
<i>Les agents contractuels</i>	1.70		<i>Coopération institutionnelle & Réseaux</i>	—	—	—
<i>END</i>	0.40		<i>Communications & Événements</i>	980,000	—	—
Total	4.20		Total	980,000	—	—

AUTRES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

AUTRES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES						
O 1.1 Performance, suivi et évaluation						
<i>Autres activités couvrant tous les domaines du cadre pluriannuel</i>		<i>PRIORITÉ 3</i>	<i>Date de début: 01/01/2017</i>	<i>STATUT: en cours</i>	<i>TYPE: pluriannuel</i>	
Pertinence POLITIQUE et VALEUR AJOUTÉE du PROJET						
<p>Conformément à l'article 15, paragraphe 4, point f), du règlement fondateur de l'agence (168/2007), des procédures efficaces de suivi et d'évaluation des résultats obtenus par l'agence au regard de ses objectifs sont mises en œuvre, selon des normes reconnues au niveau professionnel.</p> <p>Les exigences relatives à la réalisation d'évaluations à la FRA sont énoncées dans de nombreux documents, qui imposent à l'agence de démontrer ses performances, ses réalisations et son impact, dans un contexte de pressions budgétaires, où les parties prenantes internes et externes exigent de plus en plus de garanties de bonne gouvernance, de responsabilité et de transparence, un plus haut degré d'efficacité et l'obtention de résultats tangibles. Le cadre de mesure de la performance définit les étapes pratiques nécessaires pour évaluer les performances de la FRA en élaborant certains aspects importants (comme la définition d'informations quantitatives et qualitatives plus précises à collecter, la sélection de méthodes et d'outils de collecte de données de suivi) et la fourniture d'une vue d'ensemble claire et précise de la mesure dans laquelle les activités contribuent à la réalisation des résultats de la FRA.</p> <p>Le suivi consiste en la collecte et l'analyse systématiques d'informations réalisées au cours de la mise en œuvre des projets de la FRA. Elle implique la réalisation régulière d'activités internes de collecte et d'analyse de données afin d'identifier et de mesurer les écarts entre les performances réelles et prévues à différents moments du cycle de vie du projet. Elle vise en fin de compte à éclairer les décisions de la direction, notamment en ce qui concerne l'introduction de mesures correctrices en temps utile.</p> <p>Les activités d'évaluation se concentrent sur la mesure au niveau de l'impact à court terme, de l'impact à long terme et de l'impact recherché, tels que définis dans le CMP. Ces activités peuvent être menées à différents stades du cycle de vie du projet, selon les évaluations ex ante, les évaluations intermédiaires ou à mi-parcours, les évaluations ex post et l'examen des parties prenantes.</p>						
OBJECTIFS DU PROJET						
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'un des principaux objectifs du suivi et de l'évaluation de la performance de la FRA est de créer des liens entre les différents niveaux de son intervention et de collecter des données concernant à la fois les (1) réalisations de l'agence et (2) ses résultats. Le contrôle de la performance de la FRA sera effectué conformément à un modèle logique (composé de produits et de résultats immédiats, intermédiaires et finaux) incluant la liste des mesures de la performance. ➤ L'agence a mis en place un cadre permettant de suivre ses performances, d'en rendre compte et de les évaluer, sur lequel elle entend s'appuyer pour gérer et évaluer son utilité, son efficacité et sa pertinence, ainsi que pour renforcer l'alignement des projets qu'elle mène sur son objectif stratégique, ses tâches principales et ses priorités thématiques. 						
LIEN AVEC LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FRA						
Ce projet est lié à l'ensemble des priorités stratégiques 2018-2022 de la FRA.						
PLAN DE PROJET POUR 2021						
ACTIVITÉS			RÉALISATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur le plan des produits, les informations de contrôle se baseront sur la collecte, l'analyse et l'interprétation de données quantitatives et qualitatives fiables et étayées, par exemple sur les projets mis en œuvre par la FRA. Au niveau des résultats, les principales sources d'information à utiliser sont les modèles de déclaration standard et les enquêtes auprès des participants; ➤ Les évaluations (ex ante, intermédiaires et ex post) réalisées par un évaluateur externe indépendant comprennent des enquêtes, des entretiens et des données de recherche documentaire, étayées par des réunions de groupes de discussion organisées pour les projets évalués. ➤ 3e évaluation externe indépendante de l'Agence devant faire l'objet d'un marché en 2021. 			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'évaluation 			
GROUPES CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES						
			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toutes les parties prenantes internes et externes de la FRA. 			
RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021						
Les ressources humaines		Ressources financières		1 ^{ère} priorité	2 ^e priorité	3 ^{ème} priorité
		<i>Recherche et données</i>		—	—	360,000
<i>Agents temporaires</i>	2.45	<i>Assistance technique & Renforcement des capacités</i>		—	—	—
<i>Les agents contractuels</i>	1.0	<i>Coopération institutionnelle & Réseaux</i>		—	—	—
<i>END</i>	—	<i>Communications & Événements</i>		—	—	30,000
Total	3.45	Total		—	—	390,000

F.1.5 – Coopération au niveau des projets dans le cadre du mécanisme financier des subventions de l'EEE et de la Norvège pour la période 2014-2021. Assistance technique au parquet roumain près la Haute Cour de cassation et de justice (ministère public roumain) afin d'améliorer la réponse aux cas de crimes de haine et de victimes de crimes de haine et de créer un environnement favorable et sûr pour les enfants victimes

PRIORITÉ 3 STATUT: *nouveau* TYPE: *pluriannuel* DÉBUT: *01/09/2021*

Description et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Le projet prédéfini financé par le mécanisme financier EEE/Norvège vise à garantir un système de justice pénale efficace et accessible aux victimes de la criminalité, en mettant particulièrement l'accent sur les victimes de crimes de haine et les enfants victimes de crime. La composante de la FRA s'efforcera d'améliorer la compréhension du contexte dans lequel les crimes de haine et les crimes contre les enfants ont lieu, des facteurs qui dissuadent les victimes de signaler de tels cas, et d'améliorer le signalement des crimes de haine. À cette fin, les capacités des institutions respectives aux niveaux national, régional et local seront améliorées de manière à ce que les victimes de la criminalité, en particulier les enfants et les Roms, puissent bénéficier d'un système judiciaire plus efficace et plus performant, sans aucune revictimisation. Les crimes de haine à l'encontre des Roms et des enfants roms en tant que victimes constitueront une priorité horizontale dans tous les éléments du projet.

Le projet contribuera à renforcer les relations entre les autorités nationales compétentes chargées des enquêtes et des poursuites concernant les crimes de haine. Il bénéficiera des résultats d'autres projets pertinents portant sur les questions des crimes de haine et des enfants victimes mis en œuvre en Roumanie, tels que le projet «Action intégrée pour lutter contre les crimes de haine, en particulier contre les communautés roms, et garantir un niveau élevé de qualité des services de police» dans le cadre du mécanisme financier norvégien avec le ministère de l'intérieur.

Le projet contribuera à remédier aux obstacles et aux lacunes dans la réaction des autorités nationales aux crimes de haine, aux victimes et aux enfants victimes. En particulier, elle:

- renforcer les capacités des autorités nationales, de l'organisme de promotion de l'égalité, du médiateur et des OSC, afin d'encourager le signalement des crimes de haine, en mettant particulièrement l'accent sur ces crimes visant les communautés roms;
- examiner les pratiques actuelles en matière d'enregistrement et de collecte de données sur les crimes de haine et proposer des changements pertinents;
- renforcer les capacités du parquet roumain et d'autres autorités compétentes en ce qui concerne les enquêtes sur les crimes de haine, l'évaluation des besoins des victimes et le traitement des victimes et des enfants victimes dans le cadre des procédures pénales, en accordant une attention particulière aux Roms.

Les travaux de la FRA se concentreront sur deux volets: crimes de haine et enfants victimes de crimes. La vulnérabilité des Roms sera une dimension horizontale prise en compte dans les deux volets. La FRA réalisera deux études d'évaluation de la situation existante (juridique, politique et sur le terrain): l'une en ce qui concerne les crimes de haine (en mettant l'accent sur les Roms et les personnes LGBTI) et l'autre sur le traitement des enfants victimes dans le cadre des procédures pénales. Sur la base des conclusions des études, les activités prévues seront ajustées en fonction des besoins. Le bureau du procureur de Roumanie convoquera les parties prenantes concernées — sur la base des suggestions institutionnelles de la FRA — comprenant des officiers de police, des procureurs, des juges ainsi que des OSC.

Le projet s'appuie sur les recherches et l'expertise pertinentes de la FRA sur les enfants et la justice, les crimes de haine, ainsi que les Roms et l'antitsiganisme. Outre les deux études, dans le cadre du projet, la FRA:

- Contribuer à la recherche de fond pour le projet et soutenir la mise en place d'une «communauté de pratique» en ligne pour les professionnels travaillant dans le domaine des crimes de haine et des enfants victimes de la criminalité.
- Élaborer des orientations pour la conduite d'auditions et d'activités de sensibilisation et contribuer aux formations et à l'élaboration de modules de formation;
- Mettre au point des méthodes innovantes de collecte de données qualitatives qui permettraient d'appréhender le point de vue des titulaires de droits et contribueraient à mieux comprendre le contexte dans lequel se déroulent les crimes de haine et les crimes contre les enfants.

OBJECTIFS DU PROJET

Fournir une assistance technique et renforcer les capacités des autorités roumaines dans le domaine des crimes de haine et des enfants victimes, en mettant l'accent sur les Roms.

LIEN AVEC LES PILIERS STRATÉGIQUES DE LA FRA

1. Contribuer à l'amélioration de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation: fournir des conseils indépendants;
2. Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux: fournir une assistance et une expertise en temps réel;
3. Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés;
4. Renforcer la coopération avec les acteurs nationaux et locaux des droits fondamentaux: collaborer avec les communautés de soutien.

PLAN DE PROJET 2022-2023

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Collecte et analyse de données sur les informations sur les crimes de haine, en accordant une attention particulière aux Roms et aux enfants victimes ➢ Ateliers et séries de recommandations personnalisées sur les crimes de haine et le traitement des enfants victimes ➢ Visites d'étude visant à recueillir des éléments de preuve supplémentaires et à contextualiser les informations disponibles ➢ Co-projet de normes communes pour l'entretien des enfants — Coélaborer des modules de formation et du matériel pédagogique pour les cours de formation sur les entretiens avec les enfants et la sensibilisation aux droits de 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Évaluation des lacunes — Étude de référence sur la situation en ce qui concerne les crimes de haine, en accordant une attention particulière aux Roms et aux enfants victimes ➢ Rapports des visites d'étude ➢ Recommandations visant à améliorer les données relatives aux crimes de haine ➢ Recommandations visant à encourager le signalement des crimes de haine ➢ Guide sur les enquêtes sur les crimes de haine ➢ Guide sur les crimes de haine et l'évaluation des besoins des enfants victimes ➢ Élaboration et mise en œuvre de méthodes de renforcement

l'enfant

- Soutenir la formation des professionnels afin de garantir des procédures judiciaires adaptées aux enfants.
- Faciliter les contacts entre les experts internationaux, les acteurs clés européens et le promoteur de projet.
- Publier des documents supplémentaires relatifs à l'axe du projet;
- Participation aux réunions et événements.

- des capacités et d'assistance technique dans le domaine de la participation des enfants aux procédures judiciaires.
- Fourniture de conseils spécialisés aux parties prenantes sur la justice adaptée aux enfants.
- Élaboration, publication et diffusion de rapports, d'orientations et de normes.
- Préparation et diffusion de matériel de communication (présentations et autres contributions)
- Mise au point de modules de formation et de matériel pédagogique à l'aide de différents canaux de communication (imprimés, en ligne, vidéos)

RESSOURCES PRÉVUES POUR 2021

Les ressources humaines		Ressources financières	1 ^{ère} priorité	2 ^e priorité	3 ^{ème} priorité
		<i>Recherche et données</i>	—	—	—
<i>Agents temporaires</i>	0.3	<i>Assistance technique & Renforcement des capacités</i>	—	—	50,000
<i>Les agents contractuels</i>	0.1	<i>Coopération institutionnelle & Réseaux</i>	—	—	—
<i>END</i>		<i>Communications & Événements</i>	—	—	—
	Total	Total		—	50,000

Annexe XV Marchés publics programmés pour 2021 (décisions de financement)

PROGRAMME STRATÉGIQUE B — DES SOCIÉTÉS JUSTES, NUMÉRIQUES ET SÉCURISÉES

Domaine d'activité 1: Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

B 1.1 Modération des contenus en ligne — harcèlement, discours de haine et (incitation à) la violence à l'encontre de groupes spécifiques

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2021 s'élève à 300,000 EUR (1re priorité)

Ligne budgétaire: B0-3211 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés: recherche

Type de contrat: Marché parentente directe

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 1

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 2e trimestre de l'année

B 1.2 Assistance technique et renforcement des capacités pour prévenir le profilage illicite

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2021 s'élève à 430,000 EUR (1re priorité)

Ligne budgétaire: B0-3211 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés: recherche

Type de contrat: contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 29

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 4e trimestre de l'année

Ligne budgétaire: B0-3211 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés: assistance technique

Type de contrat: marché parentente directe

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 2

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 2e trimestre de l'année

Ligne budgétaire: B0-3211 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés: Services de communication TIC

Type de contrat: contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 2

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 2e trimestre de l'année

PROGRAMME STRATÉGIQUE C — MIGRATION ET ASILE

Domaine d'activité: Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants

C.1.2 — Collecter de données pour la préparation et la gestion des crises de l'UE

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2021 s'élève à 340,000 EUR (1re priorité)

Ligne budgétaire: B0-3300 Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants

Objet des contrats envisagés: recherche

Type de contrat: contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 20

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 1er trimestre de l'année

PROGRAMME STRATÉGIQUE E — COMMUNICATION DES DROITS

Domaine d'activité: Communication des droits dans tous les domaines du cadre pluriannuel

E 1.4 Forum 2021 de la FRA sur les droits fondamentaux

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2021 s'élève à 980,000 EUR (1re priorité).

Ligne budgétaire: B0-3500 Communication et sensibilisation

Objet des contrats envisagés: activités de promotion et de communication

Type de contrat: Contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 3

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 1er trimestre de l'année et 2e trimestre de l'année

PROGRAMME STRATÉGIQUE O — AUTRES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Autres activités couvrant tous les domaines du cadre pluriannuel

O 1.1 Performance, suivi et évaluation

L'enveloppe budgétaire globale réservée pour les marchés publics en 2021 s'élève à 390,000 EUR (3e priorité)

Ligne budgétaire: B03701 — Recherche et données

Objet des contrats envisagés: évaluation

Type de contrat: contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 2

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 3e et 4e trimestres de l'année

Titre IV: Autres activités opérationnelles

F.1.5 — Coopération au niveau des projets dans le cadre du mécanisme financier des subventions de l'EEE et de la Norvège pour la période 2014-2021. Assistance technique au parquet roumain près la Haute Cour de cassation et de justice (ministère public roumain) afin d'améliorer la réponse aux cas de crimes de haine et de victimes de crimes de haine et de créer un environnement favorable et sûr pour les enfants victimes

L'enveloppe budgétaire globale réservée pour les marchés publics en 2021 s'élève à 50,000 EUR (3e priorité)

Ligne budgétaire: B04010 — Accords de partenariat

Objet des contrats envisagés: recherche

Type de contrat: marché parentente directe

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 1

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 4e trimestre de l'année

Ligne budgétaire: B04010 — Accords de partenariat

Objet des contrats envisagés: étude

Type de contrat: contrat spécifique fondé sur un contrat-cadre existant

Type de marché: services

Nombre indicatif de contrats envisagés: 1

Calendrier indicatif de lancement de la procédure de passation de marché: 4e trimestre de l'année